

Ne pas publier ou distribuer, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon

Communiqué de Presse

CESSION D' ACTIONS ALTRAN PAR APAX PARTNERS ET ALTAMIR

PARIS, le 22 juin 2017 – Apax Partners et Altamir annoncent le succès de la cession par leur filiale Altrafin Participations SAS (« **Altrafin** ») de 14 796 677 actions Altran Technologies SA (« **Altran** »), représentant 8,4% du capital social, au prix de 15,0 euros par action (soit un montant de 222 millions d'euros) dans le cadre d'un placement accéléré auprès d'investisseurs institutionnels (le « **Placement** »).

Au total, le Placement incluant les actions vendues par Altrafin et par les actionnaires fondateurs d'Altran faisant partie du concert (ces actionnaires, ensemble avec Altrafin, les "**Actionnaires Cédants**") représente 19 774 313 titres, soit 11,2% du capital social d'Altran. Il s'est effectué au prix de 15,0 euros par action (soit un montant total de 297 millions d'euros).

A l'issue de cette opération, Apax Partners et Altamir détiendront, via leur filiale Altrafin, 14 796 677 actions Altran, soit 8,4% du capital social.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente, et l'offre d'actions Altran par les Actionnaires Cédants ne constitue pas une offre au public.

A propos d'Apax Partners

www.apax.fr

Apax Partners est un des leaders du private equity dans les pays francophones en Europe. Avec plus de 45 ans d'expérience, Apax Partners accompagne des entreprises sur la durée pour en faire des leaders dans leur secteur. Les fonds gérés et conseillés par Apax Partners s'élèvent à plus de €3 milliards. Ses fonds investissent dans des PME ou ETI en forte croissance, dans quatre secteurs de spécialisation. Les sociétés actuellement accompagnées sont :

TMT : Altran, Gfi Informatique, InfoVista, Melita, Nowo-ONI et Vocalcom

Consumer : Europe Snacks, Groupe AFFLELOU, Groupe Royer, Sandaya, et THOM Europe (Histoire d'Or, Marc Orian, TrésOr, Stroili et Oro Vivo)

Santé : Amplitude Surgical

Services : Groupe INSEEC, Marlink et SK FireSafety

A propos d'Altamir

www.altamir.fr

Altamir (Euronext Paris-B, LTA) est une société cotée de private equity dont les actifs sous gestion s'élèvent à près de €800 millions. La société investit au travers et avec les fonds gérés ou conseillés par Apax Partners France et Apax Partners LLP, deux leaders du private equity sur leur marché respectif. Elle donne ainsi accès à un portefeuille diversifié d'entreprises à fort potentiel de

croissance dans les secteurs de spécialisation d'Apax (TMT, Distribution & Biens de Consommation, Santé, Services aux Entreprises & Services Financiers) et sur des marchés complémentaires (PME en Europe francophone et grandes entreprises en Europe, Amérique du Nord et dans les principaux pays émergents).

Contacts

Apax Partners MidMarket

Coralie Cornet

Tel.: + 33 1 53 65 01 35

Email: coralie.cornet@apax.fr

Altamir

Agathe Heinrich

Tél. : +33 1 53 65 01 74

E-mail: agathe.heinrich@altamir.fr

Ce document ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'achat ou de souscription des actions Altran aux États-Unis ni dans aucun autre pays. Les actions Altran ne pourront être offertes, souscrites, nanties, vendues ou autrement transférées aux États-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « US Securities Act »), et conformément aux lois étatiques applicables aux valeurs mobilières. Altrafin n'a pas enregistré et n'envisage pas d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent document ou une partie de cette offre aux États-Unis ni d'effectuer une quelconque offre publique d'actions aux États-Unis.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas, et ne saurait être considéré, en aucune circonstance comme constituant une offre au public des actions Altran objets du Placement ni une invitation adressée au public dans le cadre de toute offre dans une quelconque juridiction, y compris la France. Le présent communiqué ne constitue ni une communication à caractère promotionnel ni un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003, telle que modifiée, dans la mesure où cette Directive a été transposée dans les États membres de l'Espace Economique Européen considérés (ensemble, la « Directive Prospectus »). Les actions Altran ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des États membres, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 3(2) de la Directive Prospectus, si elles ont été transposées dans le ou les États membres concernés ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication d'un prospectus au titre de la Directive Prospectus et/ou des réglementations applicables dans ces États membres.